

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 23 juin 2020, par voie électronique

Les manifestations prévues en janvier et février avaient eu lieu, nous avons même déjà posté les invitations à notre Assemblée Générale ordinaire lorsqu'un grain de sable a provoqué un séisme dans le monde entier sous forme de pandémie, nous obligeant à changer toutes nos habitudes.

Avec l'annulation de toute possibilité de rencontre physique, en nous conformant aux directives fédérales, nous avons organisé une assemblée exceptionnelle sous forme virtuelle à laquelle, sur 181 membres ayant le droit de vote, seuls 25 ont participé, soit 13.8 % des membres.

Même si le nombre de participants est plus élevé que celui des dernières années (avec un "plafond" à 17 participants), il reste difficile de dire que les résultats sont le reflet des décisions des membres.

Voici donc les résultats obtenus lors des votations :

1. Approbation du PV de la dernière Assemblée Générale (à consulter sur notre site)
PV 2019 : approbation par 22 votants et 3 oppositions.

2. Rapport du président et approbation
Rapport prés : approuvé par 20 et 4 oppositions

3. Rapport du trésorier et approbation
Rapport très : approbation par 21 voix et 3 oppositions.

4. Rapport des vérificateurs des comptes et approbation
Comptes : approbation des comptes et décharge aux vérificatrices : 19 pour et 2 abstentions.

5. Rapport des responsables des activités et approbation
Activités : approbation des rapports : 19 pour et 2 abstentions.

6. Fixation des cotisations
Cotisations : approbation du tarif des cotisations : 20 pour et 1 abstention.

7. Election du comité

- Président : Jean-Marc Bonvin est élu par 20 voix, avec 1 abstention.
- Trésorier : René Volery est élu par 19 voix, avec 1 abstention.
- Secrétaire : Edith Dufour est élue par 20 voix, avec 1 abstention.
- Site-cours Claudia Michaud est élue par 18 voix, avec 3 abstentions.
- Animation : Geneviève Henet est élue par 17 voix, avec 3 abstentions.

8. Election des vérificateurs de comptes

Vérif. Comptes : Monique Bezençon a été élue par 18 voix, avec 3 abstentions.

13 personnes se sont présentées au poste de 2^e vérificateur (2^e vérif) et une votation complémentaire a été organisée pour les participants à l'AGO.

Michel Genton a été élu par 6 voix.

9. Proposition individuelle

Prop indiv : la proposition d'organiser des soirées à thème et/ou les séances cinéma en après-midi, a été acceptée uniquement par 5 personnes, tandis que 5 étaient contre et 15 se sont abstenues.

La proposition est rejetée, faute d'intérêt suffisant (voir également à ce sujet la remarque de Jean-Marc Bonvin figurant dans les "informations de l'Assemblée Générale Ordinaire").

Quelques personnes ont remercié le comité pour sa réaction permettant de tenir une AGO en 2020.

Une personne s'est plainte de n'avoir pu participer au Doodle, faute d'avoir compris son fonctionnement.

Nous remercions sincèrement les participants. Cette Assemblée Générale était très peu Ordinaire, malgré son appellation, et nous espérons ne jamais avoir à nouveau besoin de procéder de cette manière, tant pour les participants que pour les organisateurs !

Nous espérons avoir prochainement à nouveau la possibilité de nous retrouver physiquement dans nos locaux et comptons sur vous en nombre pour notre AGO 2021 !